

AVIS DE COURSE

VRC à Balaruc les Bains

TDF95 Sud - Ouest



ASBB Voile

Grade 5a

Samedi 24 & dimanche 25 octobre 2026
Centre nautique Manuréva à Balaruc les Bains

Préambule

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

La régata est le reflet de notre pratique. Un comportement inapproprié des concurrents peut impacter négativement cette image. Tous les participants sont informés que leurs actions seront observées attentivement non seulement par les officiels de la course, mais aussi par le public. Merci de bien vouloir vous comporter avec dignité et respect.

1 RÈGLES

L'épreuve sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe E
- 1.2 les règlements fédéraux,
- 1.3 le système de course HMS en vigueur,
- 1.4 le cas échéant, l'addendum Q
- 1.5 le cas échéant, le SYRNIN.
- 1.6 Les règles de classe DF95

- 1.8 Règles modifiées :
La RCV E2.1(c) est supprimée

- pour faciliter l'application de la RCV E3.9, les concurrents en situation de handicap peuvent signaler leur venue et leurs besoins à l'AO. En fonction de ses possibilités, l'AO fera son possible pour répondre aux demandes.
Pour les personnes ayant une déficience auditive ou ne pouvant s'exprimer, la RCV 60.2(a) sera adaptée.

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront affichées selon la prescription fédérale.
Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante : asbb-voile.fr

3 COMMUNICATION

4. ADMISSION ET INSCRIPTION

- 4.1 La régate est ouverte à tous les bateaux de la série **DF95**
- 4.2 Les concurrents admissibles peuvent s'inscrire sur le forum de l'association DF95 France.
- 4.3 Chaque concurrent devra être en possession d'une Licence Club FFVoile.
- 4.4 Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros

Les concurrents mineurs devront être en possession d'une autorisation parentale.

5. DROITS A PAYER

- 5.1 Les droits requis sont les suivants : **25€**.
15€ supplémentaires par personne pour la participation à la pizza-party du samedi soir.

6. RÉPARTITION DES FLOTTES

La répartition des flottes de la première course sera affichée à 11h15 le 24 octobre 2026

7. PUBLICITÉ

sans objet

8. PROGRAMME

- 8.1 Confirmation d'inscription :
Samedi 24 octobre de 09h00 à 11h00.
- 8.2 Identification du matériel utilisé pendant l'épreuve et contrôle :
samedi 24 octobre de 09h00 à 11h00 le dimanche 25 octobre de 08h30 à 09h00.
Samedi à partir de 19h00 « Pizza-party » sur inscription préalable.
- 8.3 Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire) :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement
Samedi 24 octobre 26	11h30
Dimanche 25 octobre 26	09h30

- 8.4 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16h00.

9. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

10. CLASSEMENT

3 courses devront être validées pour valider la compétition.

11. RADIO

Les concurrents doivent s'assurer que leur matériel de radiocommande est conforme aux règles édictées par l'Administration.

12. PRIX

sans objet

13. PROTECTION DES DONNÉES

13.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

13.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter Jean-François :
jeff.tudesq@gmail.com Tel : 06 13 03 61 16